

LE PUBLICISTE.

SEPTIDI 17 Messidor, an VI.



Vote des ministres de l'Autriche sur la dernière note des plénipotentiaires français. — Débats de la chambre des pairs d'Angleterre. — Nouveaux détails sur l'insurrection d'Irlande. — Ordre du directoire batave pour l'ouverture de nouveaux registres destinés à l'inscription civique. — Extrait d'une lettre d'Alexandrie sur la destination de la flotte de Toulon.

Le prix de la Souscription est de 12 fr. pour trois mois, 23 fr. pour six mois, et 45 fr. pour un an.

Les Loix et Arrêtés du directoire sont distribués aux Souscripteurs sans augmentation de prix, dans des supplémens qui paroissent aussi-tôt qu'il y a suffisamment de matière pour en former une demi-feuille.

Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moines, n°. 423, butte des Moulins, à Paris.

EGYPTE.

Extrait d'une lettre d'Alexandrie, du 1^{er} floréal.

Il vient d'arriver ici de Constantinople des Grecs accompagnés de Français portant l'uniforme d'ingénieurs : ils ont des ordres du grand-seigneur afin qu'on leur fournisse tout ce qu'ils demanderont pour les besoins d'une escadre & de troupes de débarquement qui doivent arriver en ce port, & qui, après y avoir séjourné le tems nécessaire pour prendre du repos, doivent se rembarquer ensuite & faire route sur Alep. D'autres Français s'y trouvent déjà pour y préparer la réception de leurs compatriotes, & y former les magasins pour l'entretien d'une armée qu'on porte à 60 mille hommes. Un firman du grand-seigneur ordonne de fournir aux Français, en payant, tout ce dont ils auront besoin. Les Français qui sont ici ont des truchemens qui prennent tous les renseignements possibles sur Suez & sur la navigation qui se fait par la mer Rouge : ils s'informent aussi si les Anglais ont quelques vaisseaux dans le golfe Persique.

DANEMARCK.

De Copenhague, le premier messidor.

Six vaisseaux de guerre russes ont jeté hier l'ancre près de Drogden. On annonce l'arrivée de dix autres vaisseaux, partis tant de Cronstadt que d'Archangel.

ALLEMAGNE.

De Rastadt, le 10 messidor.

La note de la légation a été lue dans la séance de la députation d'Empire d'hier. Le contenu en a été trouvé si important, que la délibération en a été ajournée. Le ministre autrichien s'en est expliqué ainsi : « La note des ministres français, du 4 messidor, en réponse à la dernière de la députation du 29 floréal de cette année, ne remplissant nullement la juste attente, son contenu étant d'ailleurs de la plus grande importance pour la tranquillité & la sûreté futures de l'Allemagne, & même pour

son existence, sur-tout des cercles antérieurs, & pouvant avoir des suites incalculables pour les puissances & états souverains frontières de l'Allemagne, la délibération qui doit s'en suivre demande la plus grande attention & la plus mûre réflexion : chaque membre de la députation, auquel son devoir impose de veiller au bien être de l'Allemagne, sa patrie, le sentira sans doute de lui-même. L'Autriche se réserve donc l'ouverture du protocole, & son vote sera donné après un sérieux examen, & aussitôt que l'importance de l'objet le permettra ».

Il n'y aura probablement pas de séance avant trois ou quatre jours.

Il y a eu hier une nouvelle conférence à Seltz.

Sieyes, dans toute la route d'ici à Berlin, s'est fait passer pour négociant, probablement pour éviter l'importunité des curieux.

Des états & membres particuliers de l'Empire remettent journellement les notes des indemnités auxquelles ils prétendent.

Du 12. — Il n'a rien été décidé dans la séance d'aujourd'hui ; la rédaction du *conclusum* est renvoyée à après-demain.

IRLANDE.

Vexford, (Armée d'Union) 3 messidor.

Le camp des troupes royales est aux pieds de Vinegar-Hill. Il est de 14,000 hommes, avec soixante pièces de canon. Cependant elles n'en viennent pas encore aux mains avec des hommes armés de piques. On se prépare néanmoins à livrer bataille sous deux jours.

ANGLETERRE.

De Londres, le 4 messidor.

Les discussions de la chambre des lords sont toujours à huis-clos.

L'orateur des communes a instruit la chambre, le 3 messidor, que l'assentiment royal avoit été donné au bill qui l'autorise à disposer des milices bourgeoises hors de la Grande-Bretagne.

Dans une séance antérieure, le colonel Tarleton a soutenu qu'on ne pouvoit mettre sur pied que 38 mille hommes de milice, & qu'on n'en pouvoit pas disposer ainsi dans un moment où Londres même étoit menacé.

Le secrétaire Dundas a avancé que ces calculs étoient faux, & qu'il y avoit déjà plus de 40 mille hommes de milice en armes.

Jekil a parlé de l'affaire d'Ostende & de la fausseté des rapports ministériels qui avoient trompé la chambre, en affirmant que l'entreprise avoit réussi.

Dundas l'a rappelé à l'ordre. La chambre s'est mise en comité secret. Le lendemain, Jekil s'est rétracté publiquement ; & le secrétaire Dundas a assuré qu'il ne lui avoit point soupçonné des intentions perfides.

Dundas propose de réunir sous trois jours, la chambre en comité pour un bill de cavalerie supplémentaire.

Les lettres ministérielles disent que le camp de Vinegar-Hill est composé de trente mille insurgens ; qu'ils ont vingt-six pièces de canon. En ce cas, on peut compter sur le succès pour eux.

L'insurrection est toujours constante à Wicklow, Kildare, Tipperary, Kilkenny, & Antrim.

Lord Kingboroug n'a point été battu de verges ; il est prisonnier à Wexford sur parole. Tous les protestans à Wexford ont été respectés.

Le brave Muuro est tombé dans les mains royales ; & il a été pendu à l'instant.

L'on vient d'apprendre par un courrier qu'on a saisi, que si les signaux des montagnes de Wicklow, de Kildare & même de Dublin, avoient été allumés à la fois, la nuit dernière (. . . messidor) comme on en étoit convenu, trente mille Irlandais étoient les maîtres de Dublin.

Le général Harvey étoit dans les prisons de Wexford quand les insurgens y sont entrés. Il avoit fait sommer le général Johnson de lui rendre la ville de New-Ross, ou qu'il y mettroit le feu. Johnson avoit fait pendre le parlementaire pour toute réponse.

Du 7. — La fonderie d'Emiscorthy est la plus forte de l'Irlande.

Beauchamp-Bagnall-Harvey qui a deux mille cinq cents liv. sterling de rente, commande à Wexford.

La proclamation du général Harvey porte expressément de ne jamais répandre sans nécessité, même le sang des plus cruels ennemis des insurgés.

Quoiqu'en disent les papiers ministériels, il est faux que le comté de Kildare soit soumis. C'est le pays qui a vu naître le malheureux Fitzgerald. Les irlandais-unis ont dans le comté de Kildare un camp de dix mille hommes sur le bord des marais d'Allen. Ils y maintiennent la plus sévère discipline ; ils envoient leurs vedettes presque aux portes de Dublin (à cinq mille de là) : ils peuvent se retrancher à volonté dans ces plaines marécageuses, où la cavalerie & l'artillerie ne peuvent les atteindre.

Des signaux particuliers paroissent toutes les nuits sur les montagnes qui entourent Mallow dans le comté de Cork.

Le camp de Wicklow menace Dublin toutes les nuits. L'on a fait éloigner tous les vaisseaux. Ils sont prêts à mettre à la voile, dans la crainte d'une invasion.

Galloway & Roscommon sont toujours en insurrection ouverte.

On attend, disent les feuilles ministérielles, la nouvelle d'un coup décisif qui doit avoir été porté aux Irlandais-unis. Les passagers qui sont venus par le dernier paquebot ont rapporté avoir entendu, à peu de distance des côtes de Wexford, un bruit terrible de canon & de mousqueterie, qui dura sans interruption depuis midi jusqu'à quatre heures. Il devint irrégulier & finit avec le jour. Le paquebot, d'abord retenu par le calme, fut ensuite poussé par la marée dans la baie de Battelg, située auprès du fort de Duneaunon, où il resta jusqu'au lendemain assez tard. Durant cet espace de tems, les passagers entendirent quinze décharges de canon de gros calibre dans la direction de la montagne de Forth, le principal poste des insurgens

du comté de Wexford. Ils n'ont pas pu dire quel a été le résultat de cette canonnade, mais il ne se passa pas deux jours sans que nous apprenions des nouvelles de la plus grande importance.

REPUBLIQUE FRANÇAISE.

De Brest, le 11 messidor.

Cette nuit un exprès envoyé du Conquet est venu annoncer qu'on entendoit une forte canonnade du côté des isles d'Ouessant & de Molene, & qu'il étoit probable que les Anglais y tentoient une descente, de même qu'à Roscoff. On a de suite expédié deux corvettes pour éclairer le passage du Four, & des chaloupes armées pour aller prendre connoissance des isles, mais il paroît que l'alarme étoit sans objet, car on les voit se disposer à rentrer. L'adjudant-général Mayer est allé par terre s'informer des faits : il est à croire que l'ennemi aura voulu seulement enlever quelques bestiaux sur les côtes, & qu'il aura dans ce dessein attiré l'attention d'un côté, tandis qu'il débarqueroit quelques hommes d'un autre. Le retour du citoyen Mayer nous apprendra ce qu'il y a de vrai ; mais je puis vous assurer que rien n'est alarmant.

De Strasbourg, le 12 messidor.

Les conférences de Selz ont été reprises il y a cinq jours, & suivies depuis avec la plus grande activité. Des personnes instruites de la marche des affaires assurent que ces conférences ont été décisives, & qu'après beaucoup de pour-parlers, les deux plénipotentiaires sont tombés d'accord sur les points les plus essentiels ; de sorte qu'on ne peut plus douter actuellement du prochain rétablissement de la bonne harmonie entre la France & l'Autriche. On prétend savoir que les deux gouvernemens se sont relâchés de quelques points sur lesquels ils avoient beaucoup insisté au commencement. Cependant on ne peut dire là-dessus rien de positif.

De Bruxelles, le 14 messidor.

Des lettres d'Amsterdam annoncent que le port de Texel vient d'être très-étroitement bloqué par une forte escadre anglaise, qui a encore été récemment augmentée de quelques vaisseaux de ligne ou frégates. L'ennemi a deux lignes : la première, composée de ses plus gros bâtimens, croise à environ une lieue & demie de l'entrée du port ; la seconde, composée de frégates & cutters, est presque toujours à l'entrée de la rade : elle vient de s'emparer de deux bâtimens marchands à la vue même du Texel, dans la moment où ils étoient prêts à entrer dans ce port.

Le gouvernement batave a donné les ordres les plus précis pour accélérer l'armement de la flotte hollandaise, & l'on y travaille avec la plus grande activité.

Les mêmes lettres ajoutent que l'escadre russe est entrée dans le Sund, le 28 prairial, & qu'elle étoit attendue à Copenhague vers le 3 ou 4 messidor : elle est composée de dix vaisseaux de ligne & de cinq frégates, ayant à bord huit mille hommes d'infanterie russe. Elle prendra à la hauteur de Hambourg, les pilotes qui lui ont été envoyés d'Angleterre pour la faire aborder plus sûrement dans cette isle. On assure que le prince de Nassau, qui paroisoit oublié depuis quelque tems, a un commandement sur cette escadre.

De Paris, le 16 messidor.

On annonce des nouvelles très-importantes du Piémont. Nous croyons en effet que tel est l'état de ce pays,

qu'on ne peut tarder à en recevoir. Mais il est probable que l'espece de démission dont on parle n'a pas plus de réalité cette fois que la première.

Le bruit s'étoit déjà répandu que Ginguéné & Brune avoient fait au roi de Sardaigne des demandes d'une nature très-délicate. Il est vraisemblable que le roi aura été fort embarrassé par de pareilles insinuations, si réellement elles ont eu lieu, telles qu'on les dit; & qu'ignorant jusqu'à quel point elles pouvoient être conformes aux intentions du directoire, il aura pris le parti d'ajourner toute résolution définitive, jusqu'au retour des couriers envoyés à Paris, & de s'en rapporter entièrement à la loyauté de la grande nation & de son directoire.

C'est peut-être dans ce sens qu'il faut entendre la prétendue renonciation qu'il a, dit-on, faite à ses droits, & la demande adressée à Brune d'envoyer dans ses états des troupes françaises pour y maintenir l'ordre & la paix.

Le directoire accueillera sans doute favorablement cet éclatant témoignage de la confiance d'un roi allié de la république, & sera aussi généreux envers celui qui la prend pour arbitre de son sort, qu'il a toujours su se montrer redoutable envers ses ennemis.

— Par suite des espérances de paix, même maritime, répandues ces jours derniers dans le public, mais que rien jusqu'ici ne confirme, on ajoute que Pitt doit quitter le ministère avec les honneurs de la pairie, sous le titre de *comte de Cambridge*.

Ces bruits pourroient bien avoir été répandus par le ministère britannique, dans l'intention de décourager les Irlandais-unis pour les ramener plus facilement sous le joug, en leur faisant croire à l'impossibilité de recevoir les secours qu'ils attendent de la France.

— On dit que, le 28 prairial, la flotte anglaise de la Méditerranée, au nombre de 14 vaisseaux de ligne, étoit dans la baie d'Ischia, où elle attendoit 10 autres vaisseaux pour aller à la poursuite de Buonaparte, qui avoit sur elle plusieurs jours d'avance.

— L'Institut national a eu hier une séance brillante, & qui avoit attiré un nombreux concours de spectateurs. Nous y reviendrons.

— Roux (de l'Aveyron) & Havin, tous deux ex-conventionnels, viennent d'être nommés substitués du commissaire du directoire, près le tribunal de cassation, à la place de Dupont (du Mont-Blanc) & de Dubais, dont nous avons annoncé hier les missions au-dehors.

— Un militaire détenu à l'Abbaye, pour une faute de discipline, s'est poignardé, avant-hier, sans autre motif que l'enlèvement de sa captivité.

— Dupont, administrateur du département de Sambre & Meuse, a été suspendu de ses fonctions par le directoire, comme anarchiste, & a été mis en jugement. Il est accusé d'avoir porté le trouble dans une des dernières assemblées primaires.

— Dolomieu qui est, comme savant, de l'expédition de la Méditerranée, avoit laissé à Malte dont il étoit chevalier, un cabinet précieux de minéralogie, il le croyoit perdu pour lui, il l'a retrouvé en entrant dans cette île avec Buonaparte.

— La lettre par laquelle Rapinat provoquoit divers changemens dans les autorités supérieures de la Suisse, a été improuvée & annullée par le directoire français, parce que dit l'arrêté, ces demandes avoient été faites sans pouvoirs & sans instructions.

D'après cela, le citoyen Pfyffer est rentré au directoire, d'où il n'étoit sorti que pour ne pas exposer son pays à la vengeance de Rapinat; mais le citoyen Bay a persisté à se regarder comme démissionnaire.

— Le sénat helvétique a rejeté la résolution proposée par le grand conseil, qui avoit décidé d'envoyer à Paris une députation, pour féliciter le directoire, relativement à son arrêté qui casse celui de Rapinat & le rappelle.

— On porte à 12 mille hommes la partie des milices nationales, que le ministère britannique a obtenu du parlement la faculté d'envoyer en Irlande.

Suivant M. Shéridan, le ministère avoit déjà dans cette île 80 mille hommes de troupes. Qu'on juge, d'après cela, du nombre des insurgens qui savent tenir à tant de forces & balancer au moins la fortune.

— Sottin étoit revenu, le 21 prairial, de Milan à Gènes.

— Les vacances du corps législatif de la république romaine, commenceront le premier thermidor & finiront le 25 brumaire.

— Les Français ont trouvé à Malte 4,500 prisonniers Turcs, qu'ils ont sur-le-champ mis en liberté; ils seront échangés contre les Maltais détenus en Turquie.

— Si on en croit quelques lettres des Etats-Unis d'Amérique, le président a été autorisé à accepter les services des volontaires qui se présenteroient; à renvoyer les étrangers suspects, & à lever un subside annuel de deux millions de piastres.

— On négocie par-tout, & par-tout lentement. On assure qu'à Widdin, on attend aussi une réponse de Constantinople, relativement aux conditions de paix provisoirement arrêtées, entre Hussein-Pacha & Passwan-Oglou.

Tirage de la loterie nationale, du 16 messidor.

55. 16. 39. 59. 38.

Au Rédacteur du Publiciste.

Paris, le 16 messidor, an 6.

« La précipitation & les passions ont égaré certains journaux sur le compte des Michel freres jeunes, de la rue d'Antin. Les rédacteurs amis de la vérité, doivent s'empresser de la rétablir.

» Il n'y a contre les Michel aucune espèce de preuve dans la procédure relative à l'accident de Rivière. Ce commis est sorti de chez eux depuis près de deux ans, après avoir fait quittance de ses appointemens. Ils n'ont été amenés devant le juge-de-peace que d'après quelques mots vagues du blessé. Le soldat accusé & les Michel confrontés ont hautement déclaré & répété ne s'être jamais vus ni connus. Aussi le mandat d'arrêt ne profere que le mot de *souppon*; & s'il parle de *prévention*, c'est parce qu'on a cru trouver les Michel dans l'âge de la réquisition; ce qui n'est qu'une querelle d'autant plus mauvaise, qu'en montrant sans cesse le meilleur patriotisme, l'un a toujours eu des commissions pour l'intérieur, & l'autre n'avoit pas même attendu la réquisition pour voler aux armées, dont il n'est revenu qu'avec un congé & couvert des plus honorables blessures, après avoir assisté à vingt-sept combats.

Salut & fraternité.

Signé, SALVI.

CORPS LEGISLATIF.
CONSEIL DES CINQ CENTS.

Présidence du citoyen CHÉNIER.

Séance du 16 messidor.

Sur le rapport d'un membre, le conseil prend un

résolution par laquelle il déclare valables les opérations de l'Assemblée communale de Haute-Rive, département de la Haute-Garonne.

Un membre propose de transférer l'école centrale du département de l'Orne de Seez à Alençon. — Impression & ajournement.

Pons (de Verdun) au nom de la commission d'instruction publique, fait un rapport sur le projet de monument à élever à la gloire de nos armées. On s'étonne, dit-il, de ce que ce moment n'existe pas encore; & quel moment plus favorable pour entretenir le conseil, que celui où nos braves frères d'armes, par une victoire éclatante, viennent de préjuder à d'autres victoires & à des expéditions plus importantes, pour lesquelles le secret si bien gardé est d'un si favorable augure?

Sans doute nos troupes se montreront dignes d'elles; mais sans chercher à présager ce qu'elles vont faire, n'ont-elles pas assez mérité le monument qu'on propose par ce qu'elles ont déjà fait? Ici le rapporteur rappelle cette suite de victoires non interrompues & qui étonneront la postérité; il fait l'éloge du courage, de l'union, de la patience, du dévouement qui ont toujours régné dans nos armées, & sur tout de cet amour pour la patrie, aussi pur qu'ardent, par lequel elles se sont signalées.

Pons propose le projet de résolution; il tend à accepter l'offre faite par le citoyen Poyet, de construire une colonne à la gloire de nos armées sur le terrain où étoit la statue de Henri IV, moyennant que ce terrain lui seroit concédé pour trente années.

Ce projet est d'abord adopté; mais Renaud pense qu'il est assez important pour mériter une discussion; il demande donc l'impression & l'ajournement à vingt-quatre heures après la distribution.

Berlier demande le maintien de la discussion, parce qu'elle tend à élever à nos armées un monument digne d'elle, sans qu'il en coûte rien au trésor.

Portier demande si le projet ne nuit en rien aux particuliers, dont il faudra démolir les maisons.

Pons répond qu'il n'y a pas de maisons, mais seulement des échopes sur le terrain dont il s'agit.

Un membre nouveau appuie l'ajournement parce que ce n'est pas, dit-il, à un particulier, mais à la république, à élever un monument à nos braves armées.

On insiste pour l'ajournement.

Le président représente que le projet est adopté.

On demande le rapport de la discussion.

Les débats se prolongent encore un instant; après quoi le conseil rapporte son arrêté & ordonne l'impression.

Fabre a la parole au nom de la commission des finances, pour un rapport sur les dépenses publiques. Il distingue les dépenses de la république en cinq classes:

- 1°. Les dépenses générales qui doivent être supportées par tous les Français;
- 2°. Les dépenses communales, quant aux communes faisant partie d'un canton qui doivent être supportées par les seuls habitans ou propriétaires dans chaque commune.
- 3°. Les dépenses municipales des administrations de canton, pour les cantons composés de plusieurs communes qui forment l'arrondissement de la municipalité;

4°. Les dépenses municipales & communales réunies, quant aux communes formant elles seules un canton, qui seront supportées par les seuls habitans ou propriétaires dans chaque commune de cette espèce.

5°. Les dépenses départementales qui seront supportées par les seuls habitans ou propriétaires dans chaque département.

Le rapporteur est entré dans le détail des objets qui composent ces diverses dépenses & des recettes qui doivent les couvrir; il a traité la question des impôts indirects; il n'a point dissimulé les fortes objections qu'on élève contre ces sortes d'impôts; mais il a montré que dans les tems difficiles, il étoit indispensable d'y recourir; il a donc présenté comme un moyen de subvenir aux dépenses communales, un léger droit d'entrée dans les grandes communes, sur certains objets de consommation & dégagé de tout ce que ces droits avoient autrefois de vexatoire.

Le projet étant très-long, le conseil en ordonne l'impression, sans en laisser achever la lecture.

Nota. Le conseil des anciens a approuvé une résolution, qui autorise la commune de Versailles à faire l'acquisition d'un demi hectare de terrain pour y verser ses immondices. Il a ensuite arrêté que l'aperçu de ses dépenses pour l'an 7, sera envoyé au conseil des cinq-cents, pour y être examiné & entrer dans le budget de l'an prochain.

Bourse du 16 messidor.

Amsterdam.....58 $\frac{1}{2}$, 59 $\frac{1}{4}$.	Montpellier.....pair 8j.
Idem.....55 $\frac{5}{8}$, 56 $\frac{1}{2}$ à $\frac{3}{4}$.	Rente provis.....
Hambourg.....192, 190.	Tiers cons.....15 fr. 15 c.
Madrid.....12 f. 18 c.	Bon 2/3.....2 f. 42 c.
Mad. effect.....14 f. 88 c.	Bon $\frac{1}{2}$2 f. 40 c.
Cadix.....12 f. 18 c.	Bon $\frac{1}{4}$
Cad. effect.....15 f.	Or fin.....106 f. 25 c.
Gènes.....97, 95 $\frac{1}{2}$.	Lingot d'arg.....50 f. 50 c.
Livour...104 $\frac{3}{4}$, 105, 104.	Portugaise.....97 f.
Bâle..... $\frac{1}{2}$ per., 1 $\frac{1}{2}$ per.	Piastre.....5 f. 37 c.
Geneve.....2 $\frac{1}{2}$ per.	Quadruple.....81 f. 25 c.
Lyon.....pair 15 j.	Ducat d'Hol.....11 f. 65 c.
Marseille.....pair 15 j.	Guinée.....26 f.
Bordeaux.....pair 12 j.	Souverain. 34 f. 75 c. à 35 f.

Esprit $\frac{3}{4}$, 415 à 425 fr. — Eau-de-vie 22 deg., 270 à 290 f. — Huile d'olive, 1 f. 15 à 20 c. — Café Martin, 3 fr. 10 cent. — Café St-Dominique, 2 f. 80 à 75 cent. — Sucre d'Anvers, 2 fr. 48 à 60 c. — Sucre d'Orléans, 2 fr. 40 à 55 c. — Savon de Marseille, 1 f. 3 à 6 c. — Coton du Levant, 2 f. 30 à 70 c. — Coton des isles, 3 f. 60 à 4 f. 50 c. — Sel, 5 f.

VOYAGE AU JARDIN DES PLANTES, contenant la description des galeries d'histoire naturelle, des serres où sont renfermées les arbrisseaux étrangers, de la partie du jardin appelée l'Ecole de Botanique, avec l'histoire des deux éléphans & celle des autres animaux de la ménagerie nationale, par L. P. Jauffret, orné de jolies figures dessinées par Monnet, & gravées par Gaucher, volume in-18, très-bien imprimé sur beau papier, deux francs pour Paris, & deux francs 5 décimes pour les départements.

Le même, papier commun, sans figures, 75 centimes pour Paris, & un franc pour les départements. Le même, papier vélin, figures avant la lettre, 5 francs pour Paris, & 5 francs 5 décimes pour les départements. A Paris, chez Guillaume, libraire, rue de l'Eperon, n°. 12.

A. FRANÇOIS.